

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

169 | 2004

Varia

Des Sourds

Et de ce qui s'ensuit pour l'anthropologie

Jean-Louis Siran



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21596>

DOI : 10.4000/lhomme.21596

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2004

Pagination : 173-185

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Jean-Louis Siran, « Des Sourds », *L'Homme* [En ligne], 169 | 2004, mis en ligne le 01 janvier 2006, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21596> ; DOI : 10.4000/lhomme.21596

Des Sourds

Et de ce qui s'ensuit pour l'anthropologie

Jean-Louis Siran

IL N'EST PAS IMPOSSIBLE qu'un chercheur de terrain rencontre à l'avenir une nouvelle ethnie dont on n'aurait guère qu'entendu parler ou qui n'aurait peut-être pas encore été reconnue pour telle. Un nouveau continent : l'événement serait plus considérable. Et pourtant !

Une nouvelle ethnie, voici qu'un certain nombre de travaux récents commencent à en décrire une : les Sourds. Une ethnie qu'il serait tout à fait impossible de territorialiser, encore moins d'isoler, et qui, tout comme celle des Manouches, serait immergée au sein d'un monde qui la domine et lui manque singulièrement de respect, mais dans lequel elle ne se dilue pas. La chose est claire pour les Manouches, dira-t-on : on peut en relever les généalogies (même si celles-ci s'avèrent très courtes), en tracer les itinéraires de migration, relever les parcours, décrire la langue, les pratiques sociales, rituelles, les lieux et les temps de rencontre. Mais les Sourds ? Eh bien, certains seront peut-être surpris d'apprendre à lire les ouvrages d'Yves Delaporte, et de quelques autres¹, qu'il en va très exactement de même, à ceci près qu'un Sourd n'est pas nécessairement fils-de-Sourd, et que la probabilité est faible que ses enfants soient en cela semblables à lui, même si tel est peut-être ce que secrètement l'on souhaite. À preuve le très beau film de Nicolas Philibert, *Le Pays des sourds* (1992), où l'on voit par exemple un homme manifestement généreux à tous les sens du terme nous dire que sa fille n'est pas sourde *mais qu'il l'aime quand même* !

1. Un article paru récemment aux États-Unis (Richard J. Senghas & Leila Monaghan : « Signs of Their Times : Deaf Communities and The Cultures of Language », *Annual Review of Anthropology*, 2002, 31 : 69-97) signale près de 200 ouvrages ou articles sur les sourds au cours des trois dernières décennies !

À propos de Yves Delaporte, *Les Sourds, c'est comme ça : ethnologie de la surdimutité*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2002 ; Armand Pelletier & Yves Delaporte, « *Moi, Armand, né sourd et muet...* » : *au nom de la science, la langue des signes sacrifiée*, Paris, Plon, 2002, (« Terre humaine ») ; Christian Cuxac, *La Langue des signes française (LSF) : les voies de l'iconicité*, Paris, Ophrys, 2000, (« Faits de langue ») ; et Danielle Bouvet, *Le Corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche des modes de production des signes*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Un préalable doit ici d'abord être levé. L'usage s'était établi, au début des années 1960, de parler de *peuples sans écriture*. L'expression semblait élégante et tout à fait des plus correctes : elle servait en effet à désigner ceux que nos collègues de la génération précédente désignaient tout bonnement comme « primitifs » ! Ce faisant, on n'en continuait pas moins de les qualifier en toute bonne conscience d'un terme privatif, en les nommant de ce qui leur « manquerait » par rapport à nous. Le progrès n'était donc peut-être pas si grand. Mais c'est qu'aucune « anthropologie de la parole », aucune « ethnographie de la communication » ne s'était encore constituée : les travaux de Dell Hymes aux États-Unis, de Geneviève Calame-Griaule en France ou de Ruth Finnegan en Grande-Bretagne n'avaient pas encore opéré le renversement de perspectives qui devait nous permettre de reconnaître l'art et le souci du bien dire en ses multiples formes. Ce plein qu'il est maintenant convenu d'appeler *oralité*, avec tout l'intérêt, le respect qui s'imposent. Et bien il va falloir, sur le même modèle, parler maintenant de *surdité*. Et le déplacement épistémologique qui va avec l'emploi de ce nouveau vocable aura sans doute beaucoup plus de mal à s'imposer (tant il est vrai qu'on n'a jamais rencontré nulle part, à proprement parler, de société sourde), mais peut-être sera-t-il encore plus radicalement novateur.

Pourquoi parler de surdité ? Parce qu'un sourd n'est pas plus « mal-entendant » qu'un Dogon, un Bororo ou un maître de troupeau peul n'est « sans écriture ».

Reprenons les choses à la base. Existe-t-il une ethnie sourde ? Oui. « Pour les entendants, être sourd est anormal. Donc, moins on est sourd, mieux c'est. Pour les sourds, être sourd est normal. Donc, plus on est sourd, mieux c'est » (Delaporte, p. 177). Les entendants s'imaginent que ne pas entendre est un handicap (comme être amputé ou hémiplégique). Ce peut être vrai : avoir perdu l'audition, par exemple, à la suite d'un accident ou d'une maladie, est en effet vécu comme tel. Et n'avoir jamais entendu, avoir été sourd de naissance dans une famille où tous les autres, parents, frères et sœurs, communiquaient verbalement est une expérience douloureuse, et qui vous met en marge jusqu'au jour où vous arrivez en internat dans une institution peut-être pas aussi bienveillante à votre égard qu'elle se l' imagine, mais où, enfin, vous rencontrez des gens avec qui vous allez pouvoir vous identifier dans une approche du monde non plus orale (dans la privation) mais gestuelle (dans l'affirmation).

Yves Delaporte oppose clairement deux types-idéaux : « le faux sourd est un entendant qui n'entend pas » (p. 184), le « vrai sourd », au contraire, « est sourd de naissance, ses parents sont sourds, ses frères et sœurs sont sourds, il a une identité forte : c'est un vrai sourd » (p. 180). Au point de constituer quelque chose comme un modèle : « La faible importance numérique des familles sourdes contraste avec leur poids culturel. Aux yeux des autres sourds, elles constituent une élite privilégiée, une sorte d'aristocratie. La langue et la culture des sourds s'y transmettent de génération en génération, exactement comme dans n'importe quelle culture humaine » (p. 169). Ainsi la famille Pelletier. C'est Armand, le père, qui parle de l'entrée de ses enfants à l'école : « Je m'étais bien gardé de les prévenir qu'au-dehors la plupart des gens n'étaient pas comme nous [...]. Je voulais qu'ils

fassent leur propre expérience, me tenant prêt à répondre à leurs questions. Et, bien sûr, elles n'ont pas tardé : Pourquoi les petits voisins ne comprennent-ils pas quand on leur parle ? Pourquoi restent-ils immobiles en faisant de drôles de mouvements avec leur bouche ? » (Pelletier & Delaporte, p. 141). Et puis immédiatement ceci : « Cela ne leur a posé aucun problème. Spontanément, comme s'ils avaient eu affaire à des petits étrangers, ils recoururent à *une gestuelle simplifiée que même des entendants pouvaient comprendre* » (*ibid.*, c'est moi qui souligne).

Pauvres entendants ! Ils ne comprennent pas ce qu'on leur signe. Mais quand on fait l'effort de le leur expliquer « de manière simplifiée »... On a compris, n'est-ce pas, il n'est nullement besoin d'insister, pourquoi les familles sourdes, constituent quelque chose comme une aristocratie : laquelle se définit d'abord par référence à soi, même s'il ne leur échappe nullement qu'il leur faut, pour survivre, passer toutes sortes de compromis.

Le « vrai sourd » est donc un sourd qui a eu la chance de naître au sein d'une famille sourde : une famille qui pratiquait la langue des signes à la maison, langue maternelle acquise par lui le plus naturellement du monde, langue au sein de laquelle se forme la pensée et s'échange l'information, langue première à partir de laquelle une autre pourra éventuellement s'apprendre. Mais tous les sourds n'ont pas ce privilège. Le sourd qui naît dans une famille entendante n'a aucune chance de comprendre ce que les autres se disent entre eux, et même si les parents établissent peu à peu quelques modes de désignation, l'information acquise par ce moyen restera des plus pauvres et ne pourra faire système. L'enfant est marginalisé, malheureux, solitaire, quelquefois maltraité. On comprend donc quel « événement prodigieux » va être pour un tel enfant, « privé dans sa famille des échanges langagiers qui sont le lot normal de tout petit d'homme... », la rencontre avec d'autres sourds (Delaporte, p. 127). Le plus souvent l'événement a lieu lors de l'entrée à l'école spécialisée « où la rencontre avec la langue des signes se fait dès la première récréation » (*ibid.*). Le petit sourd ne devient Sourd qu'à partir du moment où, après avoir souffert sous de multiples formes et à des degrés fort divers de n'être que marginal dans le cadre d'une famille orale, il a enfin accès à un univers où le geste, et non plus le son, est l'élément fondamental de toute communication. L'ethnie sourde ne sera donc pas (sauf pour les « vrais sourds ») une ethnie d'origine, mais plutôt, pourrait-on dire, une ethnie d'orientation, une ethnie à laquelle on s'identifiera d'ailleurs peut-être d'autant plus que c'est grâce à elle, vers elle, que chacun de ses membres aura eu l'expérience de l'accès à la qualité de sujet, lequel se reconnaît pour tel dans la reconnaissance que, précisément, lui en témoignent les autres.

D'où l'attachement, aussi, de chacun à l'institution où l'événement se construit, même si la co-identification entre pairs s'y opère le plus souvent contre l'autorité, contre le règlement : lors de la récréation, on l'aura noté, et non pas en classe puisque ce qu'on va chercher à vous y apprendre, en classe, c'est à lire sur les lèvres et à produire des sons que vous n'entendrez pas mais qu'on vous fait « toucher » en posant la main, par exemple, sur votre gorge pour en sentir les vibrations. La langue des signes, ce sont les enfants qui se la passent, des anciens

aux plus jeunes, dans une joyeuse complicité. Et ceux du pensionnat de la rue Saint-Jacques, à Paris, ne signeront pas tout à fait de la même manière que ceux d'Asnières ou de Chambéry. Autant de dialectes, donc, que d'écoles. Si l'intercompréhension d'un dialecte à l'autre ne semble guère poser de problème, elle nécessitera tout de même un peu d'effort et de négociation. Ce qui renforce encore l'attachement de chacun, sa vie durant, au lieu où il lui fut donné d'acquérir le langage de ses aînés.

Le monde sourd, à lire Yves Delaporte, paraît traversé de conflits d'autant plus difficiles à vivre qu'ils ne peuvent manquer, au sein d'un aussi petit univers, d'être multidimensionnels. Et conflits d'autant plus nombreux que, l'ethnie sourde étant dominée, bien souvent humiliée, la course aux titres et aux honneurs semble y être assez répandue : le souci est constant d'une valorisation interne susceptible de compenser les innombrables vexations qu'apporte la vie quotidienne dans un monde englobant qui ne cesse, tout à fait involontairement et inconsciemment la plupart du temps, de vous agresser. « Ce qui en fait un petit monde, c'est l'extrême entrecroisement des rôles sociaux. Un même individu peut être président d'une amicale d'anciens élèves, secrétaire de la société locale de sa ville, trésorier d'une fédération régionale [...]. Ou bien président d'un club sportif, secrétaire d'une association de parents d'élèves d'une école spécialisée [...]. Dans un certain rôle, A est le supérieur hiérarchique de B, et c'est l'inverse dans un autre rôle. En tant qu'il est investi d'un certain rôle, Untel sait des choses qu'il n'est pas censé savoir dans le cadre d'un autre rôle, etc. » (Delaporte, p. 302).

À cela s'ajoutent les pratiques endogamiques (l'auteur parle de prescriptions, mais le terme est sans doute excessif) : « les rencontres amoureuses, les mariages et remariages se font dans un même milieu d'interconnaissance. Si l'on reprend les exemples ci-dessus, on ajoutera donc que tel secrétaire peut avoir à collaborer avec un trésorier qui est le petit ami de son ex-épouse, etc. Le privé vient constamment interférer avec le public [...]. Il s'ensuit qu'aucune querelle ne saurait engager seulement deux personnes : par un mécanisme de réaction en chaîne, un grand nombre d'individus et de groupes s'y trouvent rapidement impliqués, chacun apportant ses motifs particuliers de l'alimenter » (pp. 302-303).

Les conflits seront donc complexes. Mais pourquoi sont-ils si nombreux ? Yves Delaporte en repère deux raisons. L'une dans ce qu'il appelle le « paradoxe anthropologique de la surdité » : « Il y a un contraste extraordinaire entre le statut social de nombre de responsables sourds, qui doivent affronter quotidiennement l'incompréhension, la pitié, voire le soupçon de débilité mentale de la part de leur entourage, et leur statut dans le monde sourd, où leur réputation peut s'étendre sur les cinq continents » (p. 294). Ainsi, à nouveau Armand Pelletier, modeste artisan menuisier qui a toutes les peines du monde à faire reconnaître par la Chambre des métiers qu'il a les compétences requises pour former un apprenti alors que, lui-même, ancien champion d'athlétisme et « Commissaire général des sports silencieux pour la ligue du Lyonnais », organise, au sein du monde sourd, championnats de France et délégations aux compétitions interna-

tionales. On comprend que de ce « paradoxe », en effet, s'origine « une soif jamais assouvie de reconnaissance sociale », « une grande appétence pour les attributs symboliques du pouvoir » (*ibid.*).

La seconde raison de ces innombrables conflits : l'emprise que continuent à exercer sur leurs anciens élèves devenus adultes les congrégations religieuses qui gèrent, le plus souvent, les écoles spécialisées – écoles dont on a vu plus haut quelle place elles tiennent dans l'histoire de chacun. Les dirigeants d'associations locales, nécessairement laïques, se voient bien souvent accusés d'avoir « renié ouvertement ou secrètement l'école qui les a instruits », tandis que telle coordination, au contraire, affirme haut et fort que les Sourds « veulent montrer qu'ils sont des adultes capables de se diriger eux-mêmes » (pp. 300-301). L'enjeu est donc bien, là aussi, mais sur un mode plus social cette fois-ci, celui de la reconnaissance.

Traversée de multiples conflits et oppositions, l'ethnie sourde n'en a pas moins son « mythe d'origine » (c'est l'expression qu'emploie Yves Delaporte). Que ce « mythe » réfère au langage est de la plus haute importance.

Par une nuit d'orage, un abbé (c'est l'abbé de l'Épée, bien sûr) demande asile dans une pauvre maison. Deux jeunes filles qui lui tournent le dos ne lui répondent même pas, tout à leurs travaux de couture. Quand elles le voient, elles sursautent. C'est qu'elles étaient sourdes. À partir de là, deux séries de versions. Selon la première, bouleversé, l'abbé rentre chez lui. Ne pouvant s'endormir, il « invente la langue des signes », qu'il revient le lendemain enseigner aux jumelles. Selon l'autre, plus proche de la vérité historique, voyant les filles communiquer entre elles par signes gestuels, l'abbé « comprend que les sourds ont une langue à eux et forme le projet de les éduquer dans cette langue » (p. 130). Mais, dans les deux séries, le récit dramatise l'accès au langage comme « événement prodigieux », le « mythe » collectif rejoignant là l'expérience personnelle ; « d'une certaine manière, chaque sourd revit pour son propre compte l'histoire des sourds : chaque fois qu'un sourd en rencontre d'autres qui lui transmettent leur langue, ce sont les jumelles qui rencontrent l'abbé de l'Épée » (*ibid.*).

Je ne reprendrai pas ici le détail des pratiques qui semblent caractériser les Sourds et qu'Yves Delaporte décrit à profusion dans son ouvrage. Je voudrais maintenant plutôt insister sur le fait que, si les Sourds furent victimes d'une tentative d'ethnocide, il n'est pas étonnant que cette dernière ait porté (tout comme leur « mythe d'origine ») sur le langage, la « langue des signes » étant « immensément plus différente de toutes les langues orales que toutes celles-ci ne le sont entre elles » (François-Xavier Nève, cité par Delaporte, p. 72). C'est en elle que se reconnaissent les Sourds. Et c'est là qu'est leur altérité. À la différence du génocide, l'ethnocide ne vise pas à détruire l'autre dans son être, mais dans son altérité, et c'est bien à une telle entreprise que les Sourds ont eu à faire face. De même que chaque enfant sourd ne devient Sourd que dans l'accès au langage où d'autres le reconnaissent pour tel, il semble bien que ce soit dans la résistance pour la défense de leur langue, de ce qui les instituait non comme sourds mais comme hommes, que les sourds se soient collectivement constitués comme Sourds. La question est, bien sûr, largement traitée dans *Les Sourds, c'est comme ça*.

Mais elle fait à elle seule l'objet du long texte d'Yves Delaporte, intitulé « La Question sourde », qui fait suite au témoignage d'Armand Pelletier dans la collection « Terre humaine ». C'est donc maintenant à ce texte que je me référerai.

L'auteur oppose deux périodes historiques nettement tranchées : l'une allant, *grasso modo*, des années 1780 à 1880 (période qu'il qualifie d'« Âge d'or »), l'autre de 1880 aux années 1980 (période tout à la fois de « sommeil sourd » et de « déshonneur des psychiatres », pour reprendre deux de ses sous-titres).

Au Moyen Âge, les sourds travaillent (drapiers, bouchers, laboureurs), apparemment beaucoup mieux intégrés au monde entendant que ce ne sera le cas au XX^e siècle : « le contexte culturel est favorable à l'expression gestuelle » (Pelletier & Delaporte, p. 258). Au cours des siècles suivants, « le regard qui est porté sur eux est étonnamment favorable » (*ibid.*). Yves Delaporte cite Léonard de Vinci, Montaigne. Ce dernier, par exemple : « nos muets discutent, argumentent, et content des histoires par signes. J'en ai vu de si souples et si formés à cela, qu'en vérité il ne leur manquait rien à la perfection de se savoir faire entendre » (p. 259). L'auteur mentionne encore Descartes, Condillac, Diderot ou Rousseau. Mais nous ne sommes encore là que dans une sorte de préhistoire. C'est avec l'abbé de l'Épée (1712-1789) que les sourds font vraiment leur entrée.

La légende attribuée à l'abbé « l'invention » d'une langue des sourds : on trouve cette légende aussi bien dans le *Petit Larousse* que dans ce qu'Yves Delaporte appelle « le mythe d'origine ». Mais les sourds n'avaient pas attendu ce bon abbé pour communiquer entre eux au moyen de signes gestuels, les quelques lignes de Montaigne qu'on a lues plus haut suffisent à en témoigner. Ce qu'il comprit, en revanche, c'est qu'il était possible de fonder leur « instruction » sur un tel moyen. Généreux et imaginaire sans aucun doute, il n'alla tout de même pas jusqu'à apprendre lui-même la langue des indigènes mais, probablement convaincu de l'extrême excellence de sa propre langue maternelle, « il construisit un système de signes destiné à traduire fidèlement en gestes chaque mot français, en suivant au pied de la lettre la construction de la phrase » (pp. 262-263). Écoutons-le : « Le sourd et muet, avant que de venir à nos instructions [...] jetais indifféremment sa main vers son épaule pour exprimer une chose passée : nous lui disons qu'il ne faut la jeter qu'une fois, quand il s'agit de l'imparfait ; deux fois, quand il est question du parfait ; et trois fois pour le plus-que-parfait » (p. 263). Nous n'avons donc pas là la description (encore moins la fondation) d'un premier état de la Langue des signes française (la LSF), mais la fabrication d'un code (que Delaporte appelle « français signé ») permettant d'établir une véritable communication entre sourds et entendants. D'où la surprise, la découverte émerveillée par la cour de Versailles comme par les salons parisiens, de ce que les sourds sont comme tout un chacun pourvus d'un intellect qui leur permet de calculer, de raisonner et même de discourir. C'est l'« Âge d'or » : pendant tout le siècle qui suit, les sourds sont reconnus dans leur humanité, pleine et entière.

Plus important, peut-être, en 1794 – soit cinq ans après la mort de l'abbé –, s'ouvre l'Institution nationale des sourds et muets, rue Saint-Jacques, à Paris. La qualité de l'enseignement qui s'y donnera dépendra beaucoup de celle, très

inégal, des différents directeurs qui s'y succéderont. Néanmoins, c'est bien là, « à la récré », que les jeunes sourds ont l'occasion de se connaître et de se reconnaître, dans le partage d'une langue qu'ils se transmettent de cohorte en cohorte et qui n'a pas grand chose à voir avec ce que l'institution leur enseigne. C'est là encore que naît un « peuple sourd », une « nation », pour reprendre le terme qui circule dans les années 1830 au sein des banquets annuels qu'organise Ferdinand Berthier (un ancien élève de Saint-Jacques où il enseigne maintenant, mais à la différence de ses prédécesseurs dans la langue des sourds-muets elle-même, la LSF : celle que les enfants ne faisaient jusque-là que s'apprendre mutuellement dans les interstices de l'institution).

Est-ce cela, la montée d'un « peuple sourd » et de sa langue à un moment où il va de plus en plus être question d'éradiquer toutes les langues minoritaires, le breton par exemple – comme en témoigna Pierre Jakez Hélias en 1975 dans un autre ouvrage, superbe, de la collection « Terre humaine » – ; est-ce cela qui devient subitement insupportable aux visées « républicaines », nationalistes et impérialistes de la fin du XIX^e siècle ? Yves Delaporte n'explique pas vraiment les raisons du tournant qui s'opère alors. Toujours est-il que, sous prétexte de permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société globale, de mieux s'y fondre, on va s'efforcer de les y dissoudre en les privant de ce qui constituait leur altérité : leur langue. Mais, ce faisant, c'est bien à leur humanité, à leur qualité d'hommes qu'on s'attaque. Sous prétexte d'apprendre aux enfants à lire sur les lèvres (des entendants), à produire des sons (qu'eux-mêmes n'entendent pas et que les entendants ne perçoivent jamais que comme des grognements sauvages), on les isole les uns des autres, on leur interdit de communiquer entre eux (tout l'appareil éducatif s'acharne à punir brutalement les enfants surpris à signer). On va même jusqu'à chasser les enseignants sourds !

Période de violence qui durera près d'un siècle. Période pendant laquelle les sourds sont considérés comme des infirmes, des anormaux relevant d'une pratique médicale, des débiles. « Ce sera le rôle de la psychologie expérimentale que d'en apporter la preuve », dit sèchement l'auteur (p. 332). Elle le fera. « La psychologie expérimentale aura soumis des générations de petits sourds à des batteries de tests qui concluront régulièrement à leur infériorité dans tous les domaines », négligeant simplement de relever que « l'expérimentateur ne connaissait pas la langue des enfants testés » ou que « les enfants, provenant d'institutions qui interdisaient leur langue [vivaient] dans des familles avec lesquelles ils ne pouvaient communiquer » (p. 349). « On voit la circularité du raisonnement : les conséquences dramatiques de l'interdiction de la langue des signes, qui prive les sourds de toute information, servent à prouver l'infériorité de cette langue, et donc à justifier l'interdiction » (p. 348).

La violence prend fin au tournant des années 1980. L'ouvrage d'Yves Delaporte ne permet pas vraiment de comprendre pourquoi. Que « des films, des pièces de théâtre réhabilitent la personne sourde » (c'est par exemple en 1993 que l'actrice Emmanuelle Laborit reçoit le Molière de la meilleure interprétation théâtrale de l'année), que le documentaire de Nicolas Philibert, *Le Pays des sourds*,

ait « un grand retentissement », tout cela témoigne en effet de ce que quelque chose a changé. Mais on n'est là que dans la réception, et donc dans le symptôme, sans doute, plutôt que dans la cause. Laquelle devrait plutôt être cherchée dans la société globale elle-même. Peut-être un effet retardé de ce dont Mai 68 fut à la fois le signe et l'amplificateur (« Il est interdit d'interdire »), aussi bien que des divers mouvements régionalistes qui s'ensuivirent, affirmant, chacun à sa manière et en son lieu, le « droit à la différence ». Et puis, bien sûr, mais toujours dans la même veine, pourquoi n'être pas Sourd si l'on peut être Gay ? Quelque chose, en effet, a changé. Et c'est aussi dans cette période que ladite société globale commence à se reconnaître elle-même comme pluri-ethnique, et donc à devoir accepter que se constitue en son sein une pluralité de communautés, minoritaires peut-être, mais nullement négligeables. Toujours est-il qu'« on leur avait fait croire [aux sourds] que leur seule chance de s'intégrer au monde entendant était de renoncer à leur langue ; mais s'ils retrouvent aujourd'hui peu à peu leur place dans le corps social, ce n'est pas malgré cette langue, c'est grâce à elle » (p. 358).

Alors parlons-en donc, maintenant, de cette langue. Non certes pour en donner ne fût-ce que l'esquisse d'une description, mais plus modestement pour dire, pour donner à sentir à des anthropologues à quel point il importe, il leur importe de s'en avertir.

Je ne dirai donc rien de certains traits essentiels de la LSF qui la distinguent radicalement du français comme de la plupart des langues indo-européennes, mais pas nécessairement d'autres langues orales (je veux dire : non gestuelles) que les uns ou les autres d'entre nous avons appris à pratiquer sur d'autres continents. Ainsi des formes aspectuelles repérées par Christian Cuxac. Pour la seule mimique faciale, il distingue le *duratif* (« Le procès de l'énoncé est envisagé dans la totalité de sa durée. Le duratif se réalise au moyen d'un léger tremblement des lèvres avec un souffle d'air. Il accompagne simultanément le signe standard indiquant le procès »), le *continu* (« Le procès de l'énoncé est envisagé dans sa continuité. Il se réalise par un léger souffle de la bouche sans tremblement des lèvres »), le *ponctuel* (« Le procès de l'énoncé n'est pas envisagé dans sa durée, variable, mais dans le cadre de son accomplissement. Il se réalise, en même temps que le verbe standard indicateur du procès... au moyen d'une très brève explosion d'air faite par les lèvres »), etc., etc. (Cuxac, p. 233).

J'attirerai simplement l'attention sur trois points :

1) Il s'agit d'une langue où tout se passe en face à face et dans l'instant, dans l'échange des regards croisés. L'énoncé n'y court aucun risque d'être abusivement séparé de son énonciation. Il pourra certes être mentionné, mais jamais cité, jamais « reproduit » comme s'il s'agissait d'une chose en soi, se tenant là, hors du temps, hors des enjeux de l'interlocution. Il n'est pas, il ne peut y avoir en LSF de « parole sans sujet ». Pas plus d'ailleurs que dans quelque autre langue, mais ici l'évidence n'en souffre aucune contestation.

2) L'homme n'a la possibilité d'émettre qu'un seul son à la fois. Quelque minimal que soit un énoncé oral, les divers sons qui le composent devront donc se

succéder dans le temps, et l'écriture qui le transcrira obéira à la même contrainte : on lira peut-être de gauche à droite ou de droite à gauche, voire de haut en bas, mais toujours de manière linéaire. Une langue gestuelle, en revanche, n'est pas soumise à cette contrainte. Plusieurs signes peuvent fort bien être émis simultanément du seul fait que l'énonciateur y dispose de plusieurs sources : ses mains (qui sont deux, ne l'oublions pas), le regard, le visage et le haut du corps, qui peut lui-même être mis en mouvement ou simplement servir de centre de coordonnées par rapport auquel se construit un espace à trois dimensions : haut/bas, droite/gauche, et l'axe perpendiculaire au corps enfin, vers l'avant.

Cet espace est d'ailleurs un espace-temps. Si l'on réfère à une succession par rapport au temps de l'énonciation, on placera la main (signant elle-même selon sa forme telle ou telle action) un peu devant le corps : à partir de cette position, une main qui s'éloigne du corps vers l'avant déplace l'action vers le futur, si elle s'en rapproche, au contraire, elle désigne (sous différentes formes, bien sûr) telle ou telle position dans le passé. Si l'émetteur réfère, au contraire, à une succession indépendante du moment de l'énonciation (dans le cadre d'un récit, par exemple), il déplacera la main sur un axe horizontal perpendiculaire au premier, axe le plus souvent orienté de la droite vers la gauche pour un droitier (et inversement).

À l'intérieur de cet espace-temps s'animeront les mains. La plus active (la droite pour un droitier, la gauche pour un gaucher) étant la « dominante » et l'autre la « dominée » : l'index levé de la dominante (signifiant une personne) pourra par exemple se déplacer par rapport à une main (dominée) plate qui lui servira de support ou de locatif immédiat, tandis qu'à l'inverse l'index levé et immobile de la dominée indiquerait une personne debout par rapport à laquelle un mouvement horizontal de la dominante, paume vers le bas, représenterait une forme plate (une voiture par exemple) qui se déplacerait par rapport à cette personne.

C'est donc un peu comme une scène qui se projette ainsi à l'avant du locuteur, vers son destinataire. Il s'agit d'y donner à voir. Ce qui s'y inscrit n'est nullement pour autant une pantomime. On verra mieux plus loin pourquoi. Même si l'émetteur aura moyen, dans l'expression du visage, de faire passer toutes sortes d'expressions qui, dans les langues orales, seraient plutôt véhiculées par l'intonation.

Comment inscrire des messages dans cet espace ? Christian Cuxac insiste ici, tout comme Yves Delaporte, sur l'importance du regard. C'est lui qui en « active » et « désactive » les différentes régions. Supposons, par exemple, que mon regard fixe l'angle haut/droit de la scène pendant que j'y donne à lire le signe « États-Unis », puis qu'il fixe en bas et à gauche le signe « Pérou », il me suffira d'inscrire en haut et à droite le signe « Paul » et de le déplacer, d'un geste de la main qui dira le mode de transport, vers l'angle bas/gauche de l'écran pour faire entendre immédiatement ce que vous avez déjà parfaitement compris. De la même manière, il me suffira de « fixer » en tel lieu de la scène le signe « Pierre » pour aller l'y chercher quand je voudrai, d'un rapide coup d'œil ou d'un index pointé. Le regard du « signeur » fonctionne donc exactement de la même manière que la souris lorsque vous êtes devant l'écran de votre ordinateur.

Nous avons maintenant quelque idée de la manière dont les signes peuvent être coordonnés en LSF pour produire des énoncés. Mais l'important est ce qui suit.

3) Nous visitons là la grammaire. Une grammaire assez inhabituelle puisqu'elle se déploie tout autant dans la simultanéité de l'espace que dans la succession du temps. Mais le lexique sera encore beaucoup plus, et plus fondamentalement, dépaysant. Surtout pour des anthropologues d'aujourd'hui qui pratiquent une discipline dont beaucoup des concepts les plus centraux nous viennent de la linguistique, ou plutôt d'une linguistique, celle qui s'origine quelque part du côté de Prague ou de Genève et dont Roman Jakobson fut pour nous le chantre le plus flamboyant. Car les langues gestuelles, pour conventionnelles qu'elles soient, ne connaissent pas l'arbitraire du signe. Ici, point de « double articulation » – pour parler comme André Martinet – qui permette de construire une infinité de signifiants à partir d'un très petit nombre d'unités discrètes (quelque deux ou trois dizaines tout au plus) comme dans les langues orales. Pas de paires minimales en langues gestuelles, pas de traits distinctifs et donc, bien sûr, pas de « systèmes d'oppositions ». Les signes n'acquièrent pas ici leur valeur de leur différence (par rapport à d'autres signes) mais de leur correspondance (avec leur référent) !

Si l'on convient, pour faire bref, d'appeler *sémantique* le rapport entre les signes et ce à quoi ils renvoient, *syntactique* le rapport des signes entre eux, et *pragmatique* le rapport des signes aux interlocuteurs², il est clair que la linguistique dans laquelle nous avons été éduqués et qui continue pour une large part à donner forme à notre discipline est toute syntaxique puisque, jusqu'à une date récente en tout cas, la pragmatique fut très largement ignorée, et que ce qui se présente sous le titre de *sémantique* met en œuvre une problématique où le sens ne se conçoit guère que comme faisceau de « sèmes » qui seraient autant de traits distinctifs abstraits n'ayant aucune espèce de réalité hors de la langue elle-même.³

2. Cf. Alain Rey, *Théories du signe et du sens*, Paris, Klincksieck, 1973-1976 : 287.

3. Eleanor Rosch, dans toute une série d'articles parus aux États-Unis au long des années 1970-1980, a tenté (non sans succès à Berkeley) de promouvoir une *sémantique* de la correspondance (au référent) plutôt que de la différence et du trait distinctif (cf., par exemple, Eleanor Rosch, « Principles of Categorization », in Eleanor Rosch & Barbara Lloyd, eds, *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Erlbaum, 1978). Elle pose que chaque « catégorie » est centrée sur un « prototype » (ainsi l'autruche serait bien un « oiseau », mais beaucoup moins qu'un merle). Théorie certes trop naïve (puisque elle s'imagine que le centre pourrait être un objet du monde donné là), mais qui a cependant le mérite de « centrer » quelque part le sens plutôt que de le supposer homogène à l'intérieur d'un contour, lui-même défini par un faisceau d'oppositions (Hjelmslev, etc). J'ai quant à moi proposé un modèle statistique, selon lequel tout locuteur d'une langue a été exposé à un nombre indéfini d'énonciations où il lui fut donné d'entendre tel ou tel mot. À chaque mot est pour lui associée la mémoire floue, et diversement pondérée, de chacun de ces événements, lesquels dessinent quelque chose comme un nuage à l'intérieur duquel sera « entendu » l'énoncé d'aujourd'hui. La valeur de cet énoncé actuel sera triviale, parce qu'immédiatement reconnaissable, s'il vient se loger quelque part au centre du nuage ; il suscitera un intérêt plus actif (une interprétation) si son impact est plus périphérique ; il sera en revanche perçu comme aberrant s'il est trop éloigné du nuage institué par les énoncés antérieurs. Mais dans tous les cas, il contribue à son tour à modifier la forme et la densité du « nuage » de son récepteur. Que chacun d'entre nous ait ainsi en tête un « nuage » qui n'est jamais exactement celui de l'autre suffit à rendre compte non seulement des malentendus, mais de la part de négociation constitutive de toute conversation (cf. Jean-Louis Siran, « Rhetoric, Tradition and Communication : The Dialectics of Meaning in Proverb Use », *Man*, 1993, 28 (2) : 225-242, ou encore « Pratique sociale et compétence rhétorique : manières de dire à Futuna », in Bertrand Masquelier & Jean-Louis Siran, eds, *Pour une anthropologie de l'interlocution : rhétorique du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2000).

Or, voilà bien ce que la langue des sourds, et singulièrement son lexique, nous oblige à remettre en cause.

Prenons le signe HÉLICOPTÈRE : « le pouce, l'index et le majeur, écartés l'un de l'autre, sont placés horizontalement sur l'index vertical de l'autre main (non dominante) et produisent de légères vibrations répétées. Ce mouvement évoque les vibrations des pales lors de la mise en route d'un hélicoptère ou de son arrêt, lorsque ces dernières vibrent autour de leur axe central figuré par l'index vertical » (Bouvet, p. 17). Le signe est donc ici l'icône de son référent : il est bien avec lui dans un rapport de correspondance mimétique, il le figure, et cette figure est une synecdoque puisqu'il dit la partie pour le tout, comme lorsqu'on dit « voile » pour dénoter un bateau. Mais que le signe soit motivé n'exclut pas pour autant qu'il soit conventionnel. Dire CHAT, par exemple, en langue des signes française, consistera à dessiner à partir de sa propre bouche, une main de chaque côté, les moustaches qui vont en s'écartant latéralement. Synecdoque là encore, et des plus évidentes. Mais en langue des signes américaine, dire CHAT se fera en caressant de sa main droite le dos voûté de sa main gauche. Ce n'est plus l'image visuelle de l'animal qui est évoquée, mais la relation qu'on a avec lui. On n'est donc pas, comme il pourrait sembler d'abord, dans la pantomime : c'est bien d'un code qu'il s'agit là. Ce qui est figuré n'est pas l'objet comme tel, mais le trait caractéristique sélectionné par un groupe, une tradition, pour le désigner. Christian Cuxac parle de plus ou moins grande iconicité pour nommer la correspondance du signe à son référent. Danielle Bouvet montre qu'il est possible de la décrire et d'en rendre compte dans les termes de la rhétorique la plus classique. Elle montre aussi que, si la synecdoque et la métonymie (on vient d'en avoir deux exemples) sont les tropes les plus productifs pour nommer les objets concrets, c'est au contraire la métaphore qui est mise en œuvre pour désigner les notions abstraites. Et sa référence aux travaux de George Lakoff et Mark Johnson permettra de comprendre pourquoi.

Prenant le contre-pied d'une longue tradition qui voit dans la métaphore un simple ornement du discours, un souci qui viendrait en second comme une fantaisie ou un embellissement, ces auteurs ont montré, en effet, qu'elle est au plus profond de toute opération conceptuelle⁴. Qu'en amont même de toute activité langagière, notre système intellectuel est régi par le rapport du corps au monde : les concepts les plus abstraits s'organisent en familles, en catégories dont nous n'avons même pas conscience mais dont la langue porte la trace, chacune de ces familles renvoyant en dernière analyse aux activités perceptuelles et motrices les plus fondamentales. C'est bien le corps qui pense tout d'abord. Et c'est dans l'« expérience » (le terme est à prendre ici au sens qu'il a en anglais) que se constituent, « émergent » disent Lakoff et Johnson, les catégories conceptuelles. Or, c'est précisément la métaphore qui fait ici le lien, qui « schématise » l'expérience, qui l'enforme en autant de gestalts, formes qui vont s'élargissant et se précisant à la fois jusqu'à produire les concepts, des plus flous aux plus élaborés, dont nous usons.

4. George Lakoff & Mark Johnson, *Les Métaphores de la vie quotidienne*, Paris, Éd. de Minuit, 1980. Trad. de l'américain par Michel de Fornel, en collab. avec Jean-Jacques Lecercle (éd. orig. : *Metaphors We Live By*, Chicago, The University of Chicago Press, 1980).

Ainsi, quand nous disons d'une théorie qu'elle repose sur des *fondations* fragiles, qu'elle aurait besoin d'un meilleur *point d'appui*, même si l'argument est *solide*, mais que faute de données suffisantes elle *s'écroulera* à moins qu'on réussisse à l'*étayer*, ou bien que çà *ne tient pas debout*⁵, nous ne parlons pas du tout de manière « figurée » dans on ne sait quel souci poétique ou de persuasion. Nous disons ces choses-là de la manière la plus triviale qui soit. Et pourtant chacune de ces expressions est une métaphore. Qui plus est, elles s'organisent toutes au sein d'une même famille : « les théories sont des constructions ».⁶ Autrement dit, la métaphore n'est pas un après-coup du langage qui viendrait par derrière se saisir d'un mot pour lui faire dire autre chose que son sens « littéral ». C'est au contraire un en deçà, en amont du lexique.

De la même manière qu'elle génère les mots, la métaphore génère aussi les gestes, ou plutôt les signes gestuels. Et l'étonnement est grand de constater que ce sont bien souvent les mêmes métaphores qu'on trouve à l'origine des mots et des signes gestuels. Danielle Bouvet en donne de multiples exemples. Je n'en mentionnerai qu'un. Prenons l'entrée BUT dans le *Petit Larousse* : « n.m. 1. Point matériel que l'on vise. *Mettre sa flèche dans le but* [...]. 4. Fin que l'on se propose d'atteindre ; objectif. *Tendre vers un but commun* » (le *Grand Robert* parlait d'emblée de *cible*). Voyons maintenant le signe en LSF : « L'index droit décrit un déplacement en partant d'un point du front pour aller toucher le bout de l'index gauche, tendu verticalement et situé à une certaine distance face au visage. Le signe illustre très clairement comment une intention est donnée par l'image d'un *déplacement* vers un but, un point d'arrivée précis. Le fait que ce déplacement soit produit à partir du front laisse comprendre qu'il s'agit d'une visée de l'esprit, le front étant considéré comme le siège de la pensée » (p. 66). Or, cet emploi d'un déplacement (dans l'espace) pour désigner une intention est l'une des métaphores les plus classiques repérées par Johnson : « parce que dès notre plus jeune âge, lorsque nous nous déplaçons d'un point à un autre, nous avons le plus souvent une *intention* d'aller vers un point d'arrivée » (Bouvet, p. 64).

L'ouvrage de Danielle Bouvet est tout à fait modeste en apparence, puisqu'il ne se présente que comme un inventaire des différents types de signes gestuels référés chacun d'eux au trope qui les sous-tend. Mais un inventaire raisonné, et dont l'auteur ne tremble pas de dire à quoi cela nous mène : « Reconnaître au corps une place prépondérante dans l'élaboration de la pensée [...] nous conduit à comprendre comment des notions abstraites comme celle de "projet", recourent à des métaphores corporelles pour s'élaborer » (p. 65). Autrement dit, ce n'est pas simplement des sourds que nous parlent les travaux dont ils font désormais l'objet. Nous sommes au contraire au cœur de la problématique où s'institue la discipline que nous pratiquons : s'approcher des questions les plus

5. *Ibid.* : 55.

6. « Theories are buildings », lit-on dans le texte original. Michel de Fornel traduit par « bâtiment ». Mais l'anglais ne distingue pas entre l'action de construire et son produit. Il me semble qu'ici « construction » convient mieux.

universelles par le moyen de ce qui fait la plus grande singularité de chacun des groupes ou des faits étudiés.

Nouvelle « ethnologie » ? Non, c'est un Nouveau Monde qui s'impose là. Et qui pourrait bien nous contraindre à revoir nos axiomes. Tant il est vrai que toute la seconde moitié du XX^e siècle a vécu sur le postulat d'une primauté du langage. Les femmes s'y échangeaient comme des signes, et l'inconscient n'était que dans la langue. Mieux, le langage lui-même n'était qu'agencement formel, jeu d'échecs, tout entier soumis à son tour à une sorte d'archi-primauté, celle du signifiant, lequel, à proprement parler ne signifie rien : différence pure, originaire.

Ce que nous apprennent les sourds, et quelques philosophes du langage avec eux, c'est qu'en amont était le corps, et qu'il fut peut-être imprudent de vouloir l'ignorer.

MOTS CLÉS/KEYWORDS: sourds/*deaf* – ethnologie de la surdité/*ethnology of deafness* – langage par signes/*sign language* – communication non verbale/*nonverbal communication* – geste/*gesture*.